



## **AFRIQUE/LIBYE - Transmission des pouvoirs du CNT à l'Assemblée nationale qui choisit pour Président Mohamed al-Magariaf**

Tripoli (Agence Fides) - Mohamed al-Magariaf a été élu Président de l'Assemblée nationale, l'organe qui, depuis le 8 août, représente le pouvoir légitime en Libye. Le Conseil national de transition (CNT), l'organisme qui avait conduit la révolte contre le régime du Col. Kadhafi et avait pris le pouvoir de manière transitoire après la mort de ce dernier, a été officiellement dissous.

La transmission des pouvoirs entre le CNT et l'Assemblée nationale élue le 7 juillet a été marquée par une cérémonie au cours de laquelle le Président du CNT, Mustafa Abdel Jalil, a remis ses pouvoirs à Mohammed Ali Salim, le membre le plus âgé de l'Assemblée.

Magariaf, outre à être Président de l'Assemblée exercera de facto les fonctions de Chef de l'Etat par intérim. Il devra en effet nommer un Premier Ministre, promulguer les lois votées par l'Assemblée et porter la Libye à de nouvelles élections parlementaires après l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution.

Magariaf est un économiste et a revêtu les fonctions d'Ambassadeur de Libye mais il est surtout un opposant historique de Kadhafi, ayant été l'un des responsables du Front national de salut de la Libye, organisme qui, dès les années 1980, a réalisé différentes tentatives de renversement du régime. Le nouveau Président est en outre originaire de Benghazi, chef lieu de la Cyrénaïque et ville où a éclaté la révolte qui a conduit à la chute du régime. Il s'agit d'un signal important pour la région orientale du pays qui se sent marginalisée par le pouvoir central de Tripoli. (L.M.) (Agence Fides 10/08/2012)